



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ACTUALISATION DES TARIFS DU CCAS POUR L'ANNEE 2016

APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2016 SAUF INDICATION SPECIFIQUE

ACTUALISATION DES TRANCHES DE REVENUS POUR LES SERVICES AUX RETRAITES : GRILLE GENERALE

Actualisation effectuée sur la base du plafond de ressources pour l'attribution de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) :

Personne seule : plafond annuel = 9 600 € (800 € / mois) *

Couple : plafond annuel = 14.904 € (1.242 € / mois)

*Plafond de ressources actualisé au 23/01/15.

Tranche de revenus	taux prise en charge	personne seule		couple		particip. Du C.C.A.S	Part de l'usager
A	80%	800,00	ou moins	1242,00	ou moins	80%	20%
B	70%	800,01	à 880,01	1242,01	à 1366,21	70%	30%
C	60%	880,02	à 960,02	1366,22	à 1490,42	60%	40%
D	50%	960,03	à 1040,03	1490,43	à 1614,63	50%	50%
E	40%	1040,04	à 1120,04	1614,64	à 1738,84	40%	60%
F	30%	1120,05	à 1200,05	1738,85	à 1863,05	30%	70%
G	20%	1200,06	à 1280,06	1863,06	à 1987,26	20%	80%

Aucune prise en charge au-delà de la tranche G.

Ces tranches de revenus sont applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Cette grille de prise en charge s'applique aux prestations suivantes du CCAS, en totalité :

- Repas au restaurant de la RPA
- Service d'entretien des appartements de la RPA
- Repas à domicile 7 jours sur 7
- Petits dépannages et jardinage à domicile
- Service de transport et accompagnement individuel
- Mandats attribués annuellement
- Informatique à domicile

Et partiellement, selon des tranches définies par le Conseil d'Administration, aux prestations suivantes :

- Sorties des retraités

ACTUALISATION DES TARIFS DU CCAS

Les tarifs du CCAS en 2016 sont indexés sur la base des indices du coût des services aux personnes de septembre 2015 = 1,2%

I. LOYERS DE LA RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES ALPHONSE DAUDET

Applicables au 1^{er} juillet 2016

Type	2016
F1	666,00 €
F2	697,50 €
Parking	36,50 €

II. TARIFS DU RESTAURANT ET DES REPAS LIVRES

Tranches de revenus	Tarif unique restauration 2016
A	1,90 €
B	2,80 €
C	3,70 €
D	4,60 €
E	5,55 €
F	6,45 €
G	7,40 €
Hors PEC	9,25 €

III. REPAS A THEME AU RESTAURANT DE LA RPA ALPHONSE DAUDET

Tarif 2016
12,85 €

IV. PRIX DES BOISSONS AU RESTAURANT DE LA RPA ALPHONSE DAUDET

Boissons alcoolisées	Tarifs 2016	Boissons non alcoolisées	Tarifs 2016
Kir royal	4,35 €	25cl jus d'orange	0,65 €
Kir vin blanc cassis	1,95 €	33cl eau minérale	0,40 €
25cl vin rouge Appellation	2,20 €	café	0,65 €
25cl vin rosé Appellation	2,20 €	thé	0,65 €
25cl vin blanc Appellation	2,20 €	infusion	0,65 €
75cl vin rouge Appellation	6,65 €		
75cl blanc Appellation	6,65 €		
75cl rosé Appellation	6,65 €		
Champagne	22,25 €		
Bière	1,95 €		
Cidre	1,95 €		

V. PETIT DEJEUNER A LA R.P.A.

Tarif 2016
1,90 €

VI. SERVICE DE BUANDERIE DE LA R.P.A.

Lavage séchage + produits lessiviels inclus.

Par machine	Tarif 2016
	1,60 €

VII. SERVICE DE GROS ENTRETIEN DES APPARTEMENTS A LA RPA

Tarif 2016
12,00 €

VIII. SERVICE D'ENTRETIEN DES APPARTEMENTS DE LA R.P.A.

Tranches de revenus	Tarif horaire 2016
A	2,40 €
B	3,60 €
C	4,80 €
D	6,00 €
E	7,20 €
F	8,40 €
G	9,60 €
Hors PEC	12,00 €

IX. MOYENS D'ACCES A LA R.P.A.

Type	Tarif 2016
Carte	18,80 €
Emetteur	65,70 €

X. LOCATION CHAMBRE D'HOTES A LA R.P.A

Nuitée	Tarif 2016
unité	24,50 €

Une nuitée est calculée de 14H00 au lendemain 11h00

XI. PARKING VISITEURS PAR NUITEE

Tarif 2016
3,85 €

XII. ETE CHALEUREUX : Taux de prise en charge par le CCAS

Tranche de revenus	Taux de prise en charge
A	100%
B	100%
C	80%
D	70%
E	60%
F	50%
G	40%

Au-delà de la tranche G, le tarif appliqué est le suivant :

Prestation	Tarif 2016
Courses	2,75 €
Appels téléphoniques 7 jours sur 7	0,50 €
Visites à domicile 5 jours sur 7	1,00 €

XIII. SERVICE DE TELEALARME : prise en charge par le CCAS selon le montant de l'imposition sur le revenu.

Tranche	Montant de l'impôt sur le revenu 2015	Prise en charge du CCAS
A	non imposable	100%
B	moins de 503€	66%
C	de 504€ à 1336€	33%
D	de 1337€ et au-delà	aucune prise en charge

A partir de la tranche D, le tarif appliqué est celui déterminé par le prestataire.

XIV. PETITS DEPANNAGES ET JARDINAGE

Tranches de revenus	taux de prise en charge CCAS	2016	
		Tarif facturé aux usagers 1ère heure	Tarif facturé aux usagers 2ème heure
A	80%	6,45 €	4,55 €
B	70%	9,70 €	6,85 €
C	60%	12,95 €	9,15 €
D	50%	16,15 €	11,40 €
E	40%	19,40 €	13,70 €
F	30%	22,65 €	16,00 €
G	20%	25,90 €	18,25 €

Tarifs hors prise en charge 2016 : 1^{ère} heure : 32,35 € et 22,85 € à partir de la 2^{ème} heure.
Intervention du CCAS limitée à 300 € par an et par foyer.

XV. SERVICE INFORMATIQUE A DOMICILE

Tranches de revenus du C.C.A.S.	Taux de prise en charge CCAS	2016	
		Tarif facturé à l'utilisateur (1ère demi-heure)	Tarif facturé à l'utilisateur (2ème demi-heure)
A	80%	3,25 €	2,30 €
B	70%	4,85 €	3,40 €
C	60%	6,50 €	4,50 €
D	50%	8,10 €	5,65 €
E	40%	9,70 €	6,80 €
F	30%	11,35 €	7,90 €
G	20%	12,95 €	9,00 €
Hors prise en charge	0%	16,20 €	11,30 €

Prestation facturée à la ½ heure sans excéder 2h par mois, pour un maximum de 6h par an et par foyer.

XVI. TRANSPORT ET ACCOMPAGNEMENT

Tranches de revenus	Taux prise en charge	prix de l'heure année 2016
A	80%	1,20 €
B	70%	1,80 €
C	60%	2,40 €
D	50%	3,00 €
E	40%	3,60 €
F	30%	4,20 €
G	20%	4,80 €

Tarif hors prise en charge 2016 : 6 €
Tarifs CCAS Villebon-sur-Yvette 2016

XVII. LIVRAISON DES COURSES LOURDES

Tarif 2016
0,65 €

XVIII. MANDATS ACCORDES PAR LE C.C.A.S.

4 mandats dans l'année : Pâques, Eté, Saint Côme et Saint Damien, Noël. Ces mandats sont versés aux personnes comprises dans les tranches de ressources A à D selon le tableau ci-dessous :

Tranche de revenus	Allocations 2016
A	106,60 €
B	74,62 €
C	63,96 €
D	53,30 €

Condition d'attribution : Etre domicilié sur la commune au 1^{er} janvier de l'année en cours

XIX. COLIS DU CCAS :

Colis portés aux personnes titulaires de l'ASPA ou relevant de la tranche de revenus A.

Valeur du colis 2016 : 25 €

Trois colis par an : Pâques, Saint Côme et Saint Damien, Noël.

Condition d'attribution : Etre domicilié sur la commune au 1^{er} janvier de l'année en cours

XX. COLIS ATTRIBUES AUX RETRAITES VILLEBONNAIS EN MAISON DE RETRAITE

Colis portés aux Villebonnais accueillis dans les maisons de retraite du Département de l'Essonne.

Valeur du colis 2016 : 25 €

XXI. COLIS ATTRIBUES AUX PERSONNES RETRAITEES EN REMPLACEMENT DU REPAS DES AINES

Un colis en remplacement du repas des aînés aux personnes retraitées en perte d'autonomie : GIR 4, GIR 3, GIR 2 et GIR 1 (dossiers APA) :

Valeur du colis 2016 : 25 €

XXII. TARIFS DE L'ACTIVITE PISCINE SAISON 2015-2016

Catégorie	Nombre de séances	Tarif 2016-2017
Villebonnais	10	60,00 €
	15 Dont une gratuite	84,00 €
	20 dont une gratuite	114,00 €
	25 dont deux gratuites	138,00 €
	Ticket vendu à l'unité	6,00 €

AUTRES SERVICES

1) TICKETS TRANSPORT ligne 19

Vente limitée à 2 tickets par semaine et par personne titulaire de la carte Villebon Loisirs ou Villebon Services. 50% du tarif en vigueur.

2) PRISES EN CHARGE DU CCAS POUR LES FAMILLES

Indexées sur quotients du service scolaire : Revenus inférieurs ou égaux aux tranches A à E selon la refonte du barème des tranches de quotients familiaux du 25 juin 2009.

Tranche	Ressources			Prise en charge CCAS
A	250,00	ou	moins	80%
B	251,00	à	317,00	70%
C	318,00	à	384,00	60%
D	385,00	à	451,00	50%
E	452,00	à	518,00	40%
F	519,00	à	584,00	30%
G	585,00	à	650,00	20%

Aucune prise en charge au-delà du quotient G sauf cas particuliers après étude du CCAS.

Les prises en charge du CCAS interviennent à partir d'une prestation de 10 €.

➤ Mode de calcul du Quotient

Revenus du foyer + prestations familiales - le loyer brut plafonné ou remboursement de l'accèsion à la propriété plafonné sur les mêmes bases : nombre de parts.

➤ Calcul du nombre de parts

1 couple = 2 parts + 1 part par enfant à charge

1 personne seule + 1 enfant à charge = 3 parts (+ 1 part par enfant à charge)

1 part supplémentaire pour une personne handicapée au foyer

L'abattement pratiqué sur les ressources pour le loyer ou l'accèsion à la propriété sera plafonné selon le tableau ci – dessous.

Nbre pièces	Surface Moy. Habitable en m ²	Prix moyen loyer en €	Prix moyen loyer en € au m ²
1 pièce	29	527,80 €	18,40 €
2 pièces	43	660,05 €	15,50 €
3 pièces	63	822,15 €	13,20 €
4 pièces	82	1 004,50 €	12,40 €

3) REDEVANCE MENSUELLE DES LOGEMENTS D'URGENCE

Redevance applicable Place G. Nevers, hors contrat particulier.

Année 2016
295,00 €

Tarifs CCAS Villebon-sur-Yvette 2016